



# Assemblée Générale

**Ecoutez-nous !**

Nous voulons une agriculture  
qui fasse vivre ses paysans.

**Rapport d'Orientation :**

Proposé par le Conseil d'Administration de la FDSEA du Finistère

Elaboré avec la participation de : Jean-Yves GOURIOU, Roger LAURENT, Patrick LE FUR, Claude LE PAGE, Yvon MERCIER, Pascal PRIGENT, Jaap ZUURBIER.

# Sommaire

<b>CONTEXTE AGRICOLE .....</b>	<b>3</b>
<i>Une absence d'harmonisation réglementaire sur le plan européen, à l'origine de distorsions de concurrence inacceptables .....</i>	<i>3</i>
<i>Dans un contexte de libéralisation des marchés et de sur réglementation, nous assistons à une fragilisation de la production agricole bretonne. ....</i>	<i>3</i>
<i>Remise en question du financement de l'agriculture, pilier du développement agricole. ....</i>	<i>4</i>
<i>Pour la première fois, l'emploi en production agricole baisse. ....</i>	<i>4</i>
<i>Changement de génération : de nouveaux enjeux. ....</i>	<i>4</i>
<i>Loi d'orientation agricole : une réelle opportunité à saisir.....</i>	<i>5</i>
<b>I. REMUNERATION DE L'ACTIVITE.....</b>	<b>6</b>
<b>1. ORGANISATION ET GESTION DE NOS EXPLOITATIONS .....</b>	<b>6</b>
<i>Connaître son coût de revient.....</i>	<i>6</i>
<i>Prendre l'initiative, échanger entre agriculteurs, être proactif !.....</i>	<i>7</i>
<i>Organisation du travail : utiliser les formules les plus adaptées. ....</i>	<i>7</i>
<i>Faire évoluer la forme juridique des CUMA, groupements d'employeurs.....</i>	<i>8</i>
<i>Créer des groupements d'employeurs pour prestations administratives ? .....</i>	<i>8</i>
<i>Développer l'autonomie et la capacité d'adaptation des agriculteurs.....</i>	<i>9</i>
<b>2. ÉVOLUTION DE NOS STRUCTURES D'EXPLOITATION.....</b>	<b>9</b>
<i>Formes juridiques : besoin d'évolution et droit à l'expérimentation .....</i>	<i>9</i>
<i>Réorganisation de nos structures d'exploitation : l'échange amiable .....</i>	<i>10</i>
<i>Réorganisation de nos structures d'exploitation : besoins de cohérence .....</i>	<i>10</i>
<i>Création d'une "bourse" laitière .....</i>	<i>10</i>
<i>Fonds agricole : clarifier les valeurs de nos exploitations.....</i>	<i>11</i>
<b>3. REDUCTION DES CHARGES.....</b>	<b>11</b>
<i>Observatoire des prix.....</i>	<i>11</i>
<i>Savoir faire un appel d'offres, négocier ou organiser un achat groupé .....</i>	<i>11</i>
<i>Déconnecter le prix du service du prix du produit.....</i>	<i>12</i>
<i>Équipement : réduire le coût lors de l'investissement.....</i>	<i>12</i>
<b>4. COMMERCIALISATION .....</b>	<b>12</b>
<i>Gestion de marché : droit à l'expérimentation pour les productions non contingentées .....</i>	<i>13</i>
<i>Qualité : ou comment valoriser nos produits .....</i>	<i>13</i>
<i>Regroupement de l'offre : centrales de vente ?.....</i>	<i>14</i>
<i>Gestion de l'offre : retour de marge aux producteurs .....</i>	<i>14</i>
<i>Confronter l'offre et la demande .....</i>	<i>15</i>
<i>Commercialisation : observatoire des marges.....</i>	<i>15</i>
<i>Commercialisation : limiter les abus de marge par la loi .....</i>	<i>16</i>
<i>Commercialisation : se réapproprier les marges abusives !.....</i>	<i>16</i>
<i>Commercialisation : se réapproprier l'acte de vente !.....</i>	<i>16</i>
<i>Commercialisation : pourquoi pas le commerce équitable pour les paysans bretons !.....</i>	<i>17</i>
<b>II. ORGANISATION DU SECTEUR AGRICOLE .....</b>	<b>18</b>
<b>1. REPRESENTATION DE LA PROFESSION AGRICOLE .....</b>	<b>18</b>
<i>Chambre d'agriculture : légitimité pour représenter le monde agricole .....</i>	<i>18</i>
<i>Conseil de l'Agriculture Finistérienne : coordonner l'action des organisations agricoles du Finistère.....</i>	<i>18</i>
<b>2. LE RÔLE DES ADMINISTRATEURS.....</b>	<b>19</b>
<i>Renouveau du syndicalisme .....</i>	<i>19</i>
<i>Indemnisation .....</i>	<i>19</i>

<i>Mandat agricole / mandat politique</i> .....	20
<i>Justification des mandats : feuille de route</i> .....	20
<i>Responsable professionnel : être sur le terrain et écouter la voix des paysans</i> .....	21
<b>3. REORGANISER LE PARA AGRICOLE</b> .....	<b>21</b>
<i>Organisations de services : ne développer que des prestations bénéfiques pour l'agriculteur</i> .....	21
<i>Regrouper la collecte : toute économie est bonne à faire</i> .....	22
<i>Réorganiser les magasins d'appro</i> .....	22
<i>Agriculteurs et salariés du monde agricole : tous dans le même bateau</i> .....	22
<i>Financement</i> .....	23
<i>Doléances des agriculteurs : une boîte aux lettres !</i> .....	23
<i>Organisations économiques : quel pouvoir des paysans ?</i> .....	24
<b>4. ORGANISATION SYNDICALE : SE DONNER LES MOYENS DE NOS AMBITIONS</b> .....	<b>24</b>
<i>Informier régulièrement le réseau des organisations agricoles</i> .....	24
<i>Renforcer notre relation conventionnelle avec les organisations agricoles</i> .....	25
<i>Mettre en place une commission syndicale</i> .....	25
<b>III. COMMUNICATION</b> .....	<b>26</b>
<b>1. RAPPEL DE CE QUI A ETE FAIT !</b> .....	<b>26</b>
<i>« Paysans du Finistère : un projet pour affirmer notre identité et notre solidarité »</i> .....	26
<i>« L'opinion, un tremplin pour notre défense syndicale – Et un rôle actif des agriculteurs auprès des relais d'opinion »</i> .....	26
<i>« Agriculture et société »</i> .....	26
<i>Partager nos projets de façon transversale</i> .....	26
<b>2. QUELQUES POINTS SUR LESQUELS NOUS SOUHAITONS INSISTER</b> .....	<b>27</b>
<i>Relations médias : occuper le terrain médiatique</i> .....	27
<i>Veille médiatique : un réseau d'alerte</i> .....	27
<i>Veille médiatique : savoir argumenter et rétablir les vérités</i> .....	27
<i>Site internet : Agriculture et Société</i> .....	28
<i>Financement de la communication</i> .....	28
<i>Presse Agricole Régionale</i> .....	28
<b>IV. POLITIQUE AGRICOLE</b> .....	<b>29</b>
<b>1. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b> .....	<b>29</b>
<i>Achat d'une maison : faire acter le respect de l'activité agricole</i> .....	29
<i>Zone agricole protégée</i> .....	29
<b>2. CONTROLE</b> .....	<b>30</b>
<i>Droit et devoir du contrôlé et du contrôleur</i> .....	30
<i>Regrouper les contrôles</i> .....	30
<b>3. SUR REGLEMENTATION : SOURCE DE DISTORSIONS DE CONCURRENCES</b> .....	<b>31</b>
<i>Pouvoir embaucher des travailleurs étrangers</i> .....	31
<i>Fiscalité d'entreprise : pour un régime de réel transitoire</i> .....	31
<i>Renforcer les contrôles sanitaires sur les importations européennes</i> .....	31
<i>Pousser les opérateurs à acheter des produits conformes aux normes UE</i> .....	32
<i>Aux administrations : attention on étouffe !</i> .....	32
<i>Stop à la suradministration de notre agriculture</i> .....	32
<i>Stop à l'ingérence dans la gestion de notre agriculture</i> .....	33
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>34</b>

## Contexte agricole

---

« **Notre agriculture a de l'avenir, ouvrons les yeux** », tel était le titre de notre rapport d'orientation l'an dernier. Nous inspirant de l'analyse de Christian ST ETIENNE, lors du 1<sup>er</sup> forum "Agriculture et Société", et dans un contexte de forte évolution des besoins alimentaires en quantité et en qualité, nous avons interpellé le monde agricole et politique sur le rôle stratégique de notre agriculture.

Au-delà de la morosité ambiante, nous disions que notre agriculture a de l'avenir. Dans un marché libéralisé suite aux négociations de l'OMC, il s'agit d'être compétitif. Nous posions deux conditions :

- celle d'une réglementation simple et identique pour tous. Nous le répétons « *nous voulons des règles simples, justes, applicables à tous, à tous les agriculteurs européens et à tous les produits entrant sur le marché européen* »,
- celle de partager notre projet avec l'ensemble de la société, tant au plan local que régional ou national.

En résumé nous appelons à libérer les énergies et les initiatives, pour construire une agriculture créatrice d'emplois, de richesses, de cohésion sociale et territoriale, respectueuse de nos ressources naturelles, et creuset de valeurs partagées... c'est cela l'agriculture durable.

Aujourd'hui, nous commençons à appliquer la nouvelle PAC. Notre agriculture est confrontée très concrètement à un tournant de son histoire.

### **Une absence d'harmonisation réglementaire sur le plan européen, à l'origine de distorsions de concurrence inacceptables.**

La re-nationalisation de la PAC accentue les distorsions de concurrence entre agriculteurs européens dans l'acte de production.

Par ailleurs, les députés européens n'ont pas su saisir l'opportunité de la constitution européenne, actuellement en débat, pour poser les fondamentaux d'une Europe sociale indispensable.

D'autre part, alors que la traçabilité est devenue le quotidien des entreprises françaises, nous continuons à importer des produits alimentaires ne répondant absolument pas aux normes françaises ou européennes de production, cela devient inadmissible.

Enfin, le comble du ridicule est de voir notre administration française livrée à elle-même, se laisser influencer par des minorités agissantes et ainsi participer à la surenchère réglementaire.

### **Dans un contexte de libéralisation des marchés et de sur réglementation, nous assistons à une fragilisation de la production agricole bretonne.**

La baisse des soutiens à l'exportation, la démission de nos politiques qui cautionnent la baisse de production pour soi-disant régler les problèmes d'environnement, et la remise en cause des outils de gestion de marché sur le plan européen, fragilisent la compétitivité de notre agriculture bretonne.

Confrontée au contexte de distorsions de concurrence que nous venons d'évoquer, ou à des situations de crises conjoncturelles, les conséquences ne se font pas attendre : notre production agricole est remise en cause. Et ce n'est pas la diversification, à travers les niches, qui suffira à nous donner de réelles perspectives.

### **Remise en question du financement de l'agriculture, pilier du développement agricole.**

Fait nouveau, dans un souci de partager les risques, les banques appliquent notamment le critère des 20 % d'autofinancement. L'application de ce ratio peut pénaliser fortement l'avenir d'un grand nombre de projets d'installation ou d'investissements agricoles. Un secteur bridé dans sa capacité d'investir est voué à disparaître à moyen terme. Les agriculteurs sont inquiets !

### **Pour la première fois, l'emploi en production agricole baisse.**

Depuis quelques années, l'augmentation annuelle des emplois salariés en production agricole compensait largement la diminution du nombre d'agriculteurs.

Pour la première fois en 2003, les chiffres de l'Observatoire Départemental des Emplois Salariés Agricoles montrent une stagnation voire une évolution négative de l'emploi salarié dans certains secteurs de production : -14% en volailles, -4% en ETA, -1,5% en polyculture élevage, stagnation en production porcine...

C'est sans compter la dégradation de l'emploi dans les secteurs en crise en 2004, notamment en tomates, endives et légumes plein champ.

### **Changement de génération : de nouveaux enjeux.**

Aujourd'hui, nous sommes effectivement à un tournant de l'histoire de notre agriculture.

A la génération de nos parents qui ont construit et développé notre agriculture régionale dans une logique toute économique sur la base du mutualisme et de la coopération, succède notre génération qui a la volonté de maintenir cette activité économique tout en faisant face aux attentes de la société en matière sociale et environnementale.

Sans le développement économique permis par nos parents, que certains qualifient de productiviste, nous ne serions pas là aujourd'hui, de même que les 8000 salariés équivalents temps plein de la production agricole. Que dire alors des emplois induits ! Quelle serait alors la Bretagne d'aujourd'hui !

Les associations et autres « citoyens » contestataires d'aujourd'hui seraient bien avisés de féliciter et de remercier les constructeurs d'hier !

## **Loi d'orientation agricole : une réelle opportunité à saisir**

Si l'on en croit l'ambition affichée par le président de la république, qui veut faire de cette future loi d'orientation les fondements d'une politique agricole ambitieuse pour les 15-20 années à venir, nous avons tout intérêt à nous inscrire comme réelle force de proposition dans le processus d'élaboration de cette future loi. Nous en sommes capables et nous avons déjà des idées.

Pour ce qui est des relations entre les agriculteurs et la société, nos nombreux rapports d'orientation sur la communication du monde paysan, et plus récemment l'organisation du forum « agriculture et société », démontrent que nous avons été précurseurs sur ces questions aujourd'hui proposées au débat national.

L'an passé, nous proposons de conquérir de nouveaux marchés, de développer notre vocation exportatrice, en s'appuyant justement sur nos atouts et nos savoir-faire en matière de conditions de production et de garanties sanitaire et alimentaire. Aujourd'hui, le président Chirac met en garde de mettre en sommeil notre potentiel agricole, et refuse « les sirènes d'un malthusianisme<sup>1</sup> qui n'a aucun fondement économique et que l'histoire a du reste toujours démenti ».

Et cet hiver, près de 2500 paysans nous ont dit leurs préoccupations au quotidien avec bien souvent des idées « ré-novatrices » que nous vous proposons de développer dans ce rapport.

---

<sup>1</sup> Malthusianisme : doctrine préconisant le ralentissement volontaire de la production, de l'expansion économique.

# I. Rémunération de l'activité

---

Lors de nos réunions d'hiver, un agriculteur sur trois a évoqué le problème de la rémunération de son travail et de son activité.

Il a surtout été question de l'augmentation du coût des intrants, de la main d'œuvre et des services, et des difficultés dans l'organisation du travail. Quant à la rémunération de nos produits agricoles, les questions du niveau des prix à la production, de la répartition des marges et de la valorisation des efforts des agriculteurs ont été au centre des débats. Bien entendu, toutes les questions relatives à l'évolution des structures d'exploitation (foncier, choix des productions, etc.) ont également été soulevées.

## LES PAYSANS ONT DIT - EXTRAITS

« Chute des revenus dans les différentes productions / Charges augmentent, Prix des produits diminuent : comment faire pour garder un revenu décent ? »

### **1. Organisation et gestion de nos exploitations**

Il ressort de nos réunions l'idée de développer la capacité des agriculteurs de faire l'autocritique de leur organisation de travail, de faire un point sur leur besoin réel de main d'œuvre sur leur exploitation ou avec leurs collègues agriculteurs (voisins, CUMA, syndicat local, équipe d'ensilage...).

De la même façon, même si les agriculteurs ont su depuis de nombreuses années améliorer leur gestion technico-économique, des marges de manœuvre existent, des gains sont encore possibles. Il s'agit de permettre aux agriculteurs d'être en mesure de se donner des objectifs clairs de gestion technico-économique sur leur exploitation.

## LES PAYSANS ONT DIT - EXTRAITS

« Faut faire l'autocritique de son organisation / Le choix de nos partenaires : fournisseurs, banquiers ... / Au local, travaillons en commun (groupe d'entraide, CUMA...) »

### **Connaître son coût de revient**

Quelques soient les productions, il existe d'importants écarts de résultat technico-économique entre les producteurs. Il est surprenant de constater que tous les agriculteurs ne connaissent pas leur coût de production. Ceci est surtout vrai en lait et viande bovine.

Ecoutez-nous !



Il est du rôle du syndicalisme d'encourager la chambre d'agriculture à développer le conseil autour du coût global de production et du coût de revient, de façon indépendante des intérêts économiques de notre agro fourniture.

Alors que l'on revendique d'être de réels chefs d'entreprise, il est urgent que nos organismes techniques donnent aux producteurs des critères économiques simples et valables pour tous.

Il est surtout important de faire évoluer le comportement des agriculteurs : à nous d'avoir une réelle attitude de chef d'entreprise et d'aller chercher l'information, le conseil là où il est. A nous, agriculteurs, d'être proactifs. « La liberté du chef d'entreprise commence par la nécessité de connaître son coût de revient ! ».

## Prendre l'initiative, échanger entre agriculteurs, être proactif !

Ecoutez-nous !



Pourquoi ne pas utiliser ou développer les bonnes vieilles recettes qui ont participé au développement de notre agriculture : se retrouver entre producteurs, comparer nos résultats et échanger sur les solutions possibles d'amélioration des techniques de production. « Rien ne vaut les relations et l'échange entre paysans, et ça coûte rien. » « Ça tient qu'à nous. ». C'est aux paysans de se prendre en main, et de faire en sorte que les techniciens soient à notre service. Ceci est important, car autant l'intérêt des agriculteurs est d'augmenter la rémunération de leur activité, autant l'intérêt des techniciens est bien souvent de vendre des produits ou des prestations...

Notre revenu dépend de nos choix techniques et de nos arbitrages.

### Exemples :

*A l'initiative des éleveurs, les groupes CETA d'éleveurs de Porcs des groupements se retrouvent régulièrement sur les thèmes technico-économiques qu'ils souhaitent travailler. Ils ont réussi à améliorer leurs résultats. Cette démarche permet de faire progresser tout le groupe. Pour preuve, les résultats progressent sans cesse, et ce ne sont jamais les mêmes éleveurs qui ont les meilleurs résultats.*

*Depuis les CETA, d'autres initiatives ont été prises (les mardi techniques, les forums sur des thèmes particuliers, etc.). Il tient aux agriculteurs de trouver la meilleure formule.*

*En serres, les producteurs se retrouvent tous les mercredis pour comparer leurs techniques de productions. C'est utile à tout le monde et particulièrement aux jeunes qui s'installent.*

*En lait, les groupes d'éleveurs « Atout Lait » se retrouvent régulièrement. Mais attention que ces groupes soient sous tutelle des techniciens. Nous encourageons les éleveurs à garder l'initiative d'un plan de travail à la carte correspondant aux réels besoins des éleveurs, d'autant plus que le service est payant !*

### Idées :

*Encourager les agriculteurs à demander l'avis d'autres conseillers de gestion, contrôleurs laitiers, techniciens de cultures ou d'élevages afin que ceux-ci donnent un nouveau regard sur la gestion de l'exploitation.*

*Développer l'analyse critique à propos du travail de nos techniciens ou conseillers.*

*Parfois, prendre un salarié ou un stagiaire oblige à s'organiser différemment et permet un regard extérieur sur sa propre gestion d'exploitation.*

*Solliciter nos organisations économiques ou techniques pour aller voir ce qui se fait dans d'autres pays ou bassins de production. (Exemple des producteurs de la SICA qui sont allés en nombre dans les nouveaux pays de l'Union Européenne).*

## Organisation du travail : utiliser les formules les plus adaptées.

Ecoutez-nous !



Lorsqu'il existe un besoin de main d'œuvre, l'embauche d'un salarié n'est pas la solution unique. Selon les productions et la structure d'exploitation, d'autres solutions doivent être envisagées : groupements d'employeurs, services de remplacement, CUMA, ETA, groupes d'entraide, travail à temps partiel...



### Exemples :

*Dans la zone légumière, alors que dans les années 90, il n'existait aucune organisation collective du travail, la réflexion des CCJA a abouti à la création de nombreuses CUMA dans le secteur.*

*Un éleveur avec 300 000 litres de lait et 70 hectares de SAU, a fait le choix de sous-traiter. Il a confié le travail du sol de ses 50 hectares de cultures à une ETA.*

*La CUMA de l'Avenir à Plonevez Porzay, au-delà d'avoir investi dans du matériel en commun, a embauché un chauffeur pour effectuer les travaux des champs.*

### **Faire évoluer la forme juridique des CUMA, groupements d'employeurs...**

Ecoutez-nous !



Dans certains cas, ces formes juridiques ont des limites. Il s'agit de les faire évoluer.

### Demande :

*Dans le cas du départ d'un membre non solvable d'une CUMA, il faut éviter que la responsabilité des autres membres soit engagée. A l'instar de ce qui est prévu dans la loi "Développement des Territoires Ruraux" pour les Groupements d'employeurs, nous demandons que les CUMA puissent constituer une réserve déductible du revenu imposable, dans le cadre de la mise en œuvre de cette responsabilité.*

*Dans le cas d'un Groupement d'employeurs ou d'une Cuma avec un adhérent qui n'est plus en mesure d'assurer le paiement des salaires, il serait bien utile de pouvoir faire jouer l'AGS, l'Assurance Garantie des Salaires.*

*Dans le cas d'un Groupement d'employeurs constitué entre exploitants agricoles, nous demandons de pouvoir l'exonérer de TVA pour éviter une avance de trésorerie inutile, et ainsi lever un frein à la création de Groupements d'employeurs.*

### **Créer des groupements d'employeurs pour prestations administratives ?**

Ecoutez-nous !



Les agriculteurs sont obligés de passer de plus en plus de temps à l'enregistrement et à la gestion des formalités administratives. L'idée d'embaucher une secrétaire à plusieurs fait son chemin dans les réunions locales.

Là aussi, il s'agit d'analyser les besoins et les enjeux :

- autant cette solution peut être pertinente pour tout le travail de saisie et d'enregistrement administratif, ou autres tâches expéditives,
- autant cette solution n'est pas adaptée au travail d'analyses techniques, réglementaires ou juridiques : tout ne se délègue pas.

En ce qui concerne les formalités administratives les plus techniques (déclaration PAC, plan de fumure, cahier de fertilisation, registre des risques...), les agriculteurs sont les mieux placés pour les renseigner. Plutôt que de voir le côté « paperasse » et « contrainte » de ces formalités, essayons de nous en servir comme de réels outils de gestion de nos exploitations. Nous avons tout intérêt à être maître dans ces décisions importantes pour nos exploitations, qui, de plus, engagent notre responsabilité.



## Développer l'autonomie et la capacité d'adaptation des agriculteurs

Etre capable de faire des choix et de s'adapter aux évolutions, voire même de les anticiper, contribue à renforcer l'autonomie, l'efficacité économique et la liberté de l'agriculteur. S'informer, se former, former ses salariés, telle est l'attitude des véritables chefs d'entreprises.

### Exemples :

*Informatique, utilisation de services multimédias (ONIC, Synagri...), gestion du personnel, alimentation animale...*

## 2. Evolution de nos structures d'exploitation

Jusqu'à présent, le développement de notre agriculture a été le moteur de l'évolution de nos exploitations.

Aujourd'hui, les réglementations environnementales, la libéralisation des marchés, l'accroissement des distorsions de concurrence et la nouvelle PAC, nous obligent à poursuivre l'adaptation de nos exploitations pour être encore là demain. Notre capacité d'adaptation est d'autant plus indispensable que nous devons faire face à de nombreuses contraintes : surcoûts environnemental, sanitaire et social...

L'enjeu est de donner de réelles perspectives et de garantir une pérennité à ceux qui ont encore 15-20 ans ou plus à vivre de leur métier d'agriculteurs.

### LES PAYSANS ONT DIT - EXTRAITS

« La pression qu'on nous impose pour faire la mise aux normes, alors qu'il faut aussi développer l'atelier et surtout le moderniser pour être là demain. / Mise au norme économiquement difficile. / Manque de perspectives d'avenir pour les jeunes. »

## Formes juridiques : besoin d'évolution et droit à l'expérimentation



Le besoin d'adaptation des exploitations est souvent limité par les formes juridiques existantes en agriculture. Il est indispensable de les faire évoluer, et nous demandons le droit à l'expérimentation pour tester et optimiser de nouvelles formules sociétaires.

### Propositions :

*Dans le cadre de la mise aux normes des exploitations, les structures mixtes lait-porc ou lait-légumes se posent souvent la question du regroupement des ateliers laitiers.*

*L'article 24 du décret de redistribution laitière de 1996 oblige chaque exploitation à tenir une comptabilité spécifique, alors qu'il suffirait de créer une société qui puisse gérer l'atelier laitier regroupé. Le gaec partiel, dans sa forme actuelle, ne répond pas au besoin. Nous demandons le droit à l'expérimentation d'une nouvelle formule juridique de type « société laitière civile » actuellement à l'étude.*

Nous dénonçons l'obligation qui nous est faite de devoir faire des montages juridiques toujours plus compliqués pour simplement pouvoir continuer à exister demain.

### Demande :

*Simplifier le cadre réglementaire et juridique pour pouvoir organiser et mettre en œuvre l'adaptation nécessaire de nos exploitations.*

### **Réorganisation de nos structures d'exploitation : l'échange amiable**

Ecoutez-nous !



Le foncier est un outil de production. Il s'agit de l'organiser avec pour seul objectif : l'efficacité économique.

### Exemples :

*Pour optimiser la qualité de la production, la culture de pomme de terre ne doit pas être implantée tous les ans dans les mêmes terres. Plutôt que de rentrer dans une logique d'achat de foncier, et pour répondre à cette exigence, n'est-il pas judicieux d'organiser un échange amiable de terre avec ses voisins. Cette formule a l'avantage de diversifier l'assolement des voisins, et d'améliorer la qualité des terres.*

*En production laitière, n'est-il pas judicieux d'organiser des échanges amiables de terres avec des voisins non producteurs de lait, afin de rapprocher les pâturages du siège d'exploitation.*

*Nous proposons de modifier le barème laitier pour que les Jeunes Agriculteurs ne soient plus prélevés de 10% dans le cadre d'un accord amiable de réaménagement foncier.*

*Pour l'ensemble des productions, l'échange amiable peut être une solution pour optimiser l'organisation de travail. Il suffit de comptabiliser le temps passé sur son tracteur pour accéder aux parcelles pour se rendre compte du bien fondé de tels échanges amiables.*

Bien sûr, si vos êtes preneur, cet échange amiable doit être réalisé selon les règles du statut du fermage.

### **Réorganisation de nos structures d'exploitation : besoins de cohérence**

Ecoutez-nous !



Pour une réelle cohérence des élevages, dans le cadre de la restructuration en ZES, il est nécessaire de donner la possibilité à tous les éleveurs de rapatrier des places d'engraissement.

Cela garanti la pérennité des élevages dans un marché concurrentiel.

### **Création d'une "bourse" laitière**

Ecoutez-nous !



La FDSEA défend l'idée d'une déconnexion du quota au foncier. Produire un quota supplémentaire sans l'obligation de racheter des terres parfois éloignées du siège d'exploitation est une alternative économique intéressante, voire indispensable.

### Proposition :

*A l'initiative de notre syndicalisme, la profession agricole du Finistère a défendu la proposition de création d'une "bourse" laitière, lors de la session chambre d'agriculture du mois de juin dernier. Dans le cadre de la nouvelle PAC, l'idée est de pouvoir produire davantage de lait, à structure égale et sans obligation d'achat de foncier supplémentaire.*

*Cette solution permettra de s'adapter, d'améliorer son coût de revient et sa rentabilité, sans participer à de quelconque surenchères foncières.*

*Reste à convaincre, non seulement l'ensemble de la profession au plan régional et national, mais surtout notre administration !*

## Fonds agricole : clarifier les valeurs de nos exploitations

Transmettre les exploitations dans leur globalité, sans démantèlement, évaluer les exploitations agricoles à leur juste valeur économique, et favoriser l'installation des jeunes agriculteurs : tels sont les enjeux du Fonds Agricole que la section départementale et nationale des fermiers vont proposer, via la FNSEA, dans le cadre de la future loi d'orientation agricole.

Ecoutez-nous !



### 3. Réduction des charges

#### LES PAYSANS ONT DIT - EXTRAITS

« Tous ce qu'on achète devient cher : le matériel agricole, les services de conseil et de gestion, les dossiers environnementaux, les semences, les engrais, les produits phytos, les produits véto, ont explosés en quelques années. / Des charges sociales trop élevées pour pouvoir embaucher du personnel en plus tout en restant compétitif. / Fournisseurs d'engrais et phyto... : regroupons nous pour tirer les prix vers le bas »

Ne pas comparer les prix, ne pas faire d'appel d'offres, ne pas négocier, devient un luxe ! Dans la conjoncture actuelle, il est important de développer notre efficacité économique. Ne soyons ni dociles, ni asservis !

#### Observatoire des prix

Ecoutez-nous !

Est-ce que mon fournisseur habituel est au meilleur prix ? Est-ce que je sais faire jouer la concurrence ? Suis-je réellement libre d'acheter mon produit ailleurs ?



#### Proposition :

*A toutes ces questions posées lors de nos réunions d'hiver, l'une des réponses : la mise en place d'un observatoire des prix des intrants et des services. Même si nous ne pouvons pas du jour au lendemain comparer tous les produits, commençons par les intrants les plus fréquemment utilisés (semences, engrais, aliments...). Ce serait du rôle de la Chambre d'Agriculture de le réaliser.*

#### Savoir faire un appel d'offres, négocier ou organiser un achat groupé

Ecoutez-nous !

Nous n'avons pas assez l'habitude de faire des appels d'offres ou de négocier dans le cadre de l'achat de nos intrants, ni même de nos services. Pire, certains achètent sans même connaître le prix. Pourtant, nous pouvons faire des économies, c'est évident !



#### Exemples :

*Dans le Finistère, une trentaine d'éleveurs de porcs ont fait un achat groupé d'aliment. Ils ont baissé leur coût d'approvisionnement.*

*Au sein de l'équipe ensilage, collecter les commandes de semences de maïs, lancer un appel d'offre, négocier à plusieurs un prix et passer commande : c'est simple et facile !*

La volonté de nos coopératives de réaliser des marges au travers du prix des intrants va pousser les agriculteurs à réinventer ce pourquoi elles ont été créées !

### Proposition :

*Négocier est une nécessité qui ne s'improvise pas ! Nous proposons d'organiser des formations pour apprendre à négocier.*

*Autre économie possible : l'achat groupé. Qu'est-ce qui nous empêche, au sein du syndicat local ou entre collègues agriculteurs, d'organiser un groupement d'achat pour nos intrants ?*

### **Déconnecter le prix du service du prix du produit**

Les agriculteurs sont de mieux en mieux formés et sont capables d'être autonomes dans leurs choix techniques. Nous supportons de moins en moins de payer un conseil dont nous n'avons pas besoin.

Ecoutez-nous !



### Demande :

*Nous demandons, de la part de nos organisations agricoles, la transparence du prix du service et du conseil, par rapport au prix du produit, sans pour autant renoncer à la solidarité vis-à-vis des Jeunes Agriculteurs. "La transparence n'est-elle pas la 1<sup>ère</sup> des solidarités" ? !*

Ecoutez-nous !



### **Equiperment : réduire le coût lors de l'investissement**

Les mises aux normes ou l'évolution des structures d'exploitation sont l'occasion de réfléchir à la modernisation des outils et à l'organisation du travail. Seul ou à plusieurs, il est possible de faire des économies soit en temps, soit en argent.

### Exemple :

*Le projet « traitement partagé » des effluents d'élevage de 5 exploitations sur la commune de Plouvorn, réalisé avec l'appui de l'administration et des politiques, a permis une modernisation des exploitations et la diminution de leur coût de traitement.*

## **4. Commercialisation**

### LES PAYSANS ONT DIT - EXTRAITS

« Pourquoi un produit qui sort d'une exploitation à un prix donné, se retrouve dans une grande surface proche avec un prix multiplié par 4 ou 5 ?/ Faire de la qualité oui, mais cela a un coût non rémunéré aujourd'hui. / Français qui veulent que les agriculteurs respectent l'environnement mais achètent des produits importés / Produire on sait le faire, vendre est "primordiale". / L'amélioration d'un prix de vente par une organisation de marché. /Faut-il reprendre les rôles de la vente de nos produits pour la survie du monde agricole ? /Agriculteurs bretons ne doivent pas être concurrents entre eux : "peut-être" bon de réfléchir à la création de "pool" de vente sur des produits identiques/ La grande distribution : 3 ou 5 acheteurs, en face 100-200 vendeurs. Comment se défendre ? Il est temps de se remettre en cause "regroupons nos forces". »

Cette question fait l'objet de vifs débats au sein de notre profession. Nous pouvons imaginer toutes les meilleures solutions du monde, si nous ne sommes pas « foutus capables » de s'unir déjà sur le plan départemental, toutes productions confondues... alors que faire ?!!!

## Gestion de marché : droit à l'expérimentation pour les productions non contingentées

Ecoutez-nous !



Dans le secteur des légumes frais, des mécanismes de gestion de marché existaient et donnaient pleinement satisfaction jusqu'à ce qu'ils soient abandonnés en 2003.

Les crises conjoncturelles de 2004 ont démontré, s'il en était besoin, qu'ils étaient indispensables. Non sans mal, la profession a obtenu la possibilité d'expérimenter un système de gestion et d'anticipation de crise pour le chou-fleur d'hiver.

L'Etat français a reconnu la nécessité d'un mécanisme de gestion de marché. Néanmoins, le dispositif proposé n'est pas adapté à la réactivité du marché. La profession demande à l'améliorer et à étendre le principe de ce dispositif à d'autres légumes et à d'autres secteurs de productions non contingentées.

### Exemple :

*Au-delà de l'exemple du légume, la filière porcine a su se donner les moyens de renforcer sa gestion de marché en favorisant ses exportations en vif quand le marché le nécessitait. Nous exigeons la mise en place de tels systèmes de façon permanente.*

## Qualité : ou comment valoriser nos produits

Ecoutez-nous !



On nous dit « Faîtes de la qualité ! ». Cela sous-entend que nos produits ne sont pas de qualité ! FAUX !

La qualité est un faux débat. Employé à tout va, ce terme qualité ne veut plus rien dire. La question est de savoir répondre aux demandes des consommateurs et de valoriser nos produits sur les différents segments de marché. Nos entreprises devront investir davantage dans la recherche et le développement de nouveaux produits répondant aux nouveaux marchés.

Et ce ne sont pas les niches qui feront vivre le socle agricole et agro alimentaire breton.

Ne nous trompons pas de débat. Il y a deux niveaux de besoins :

- l'exigence collective de la société qui englobe la sécurité alimentaire, la traçabilité, l'environnement, et bientôt une valeur éthique (bien-être animal, conditions sociales de production, commerce équitable...).
- l'exigence du marché qui répond concrètement à l'acte d'achat du consommateur et à la réalité économique du commerce.

Cela dit, ne nous laissons pas prendre au piège de l'exigence collective de la société qui ne se traduit pas forcément en acte d'achat du consommateur. La preuve, le hard discount, avec ses produits standards, gagne tous les jours des parts de marché.

### Exemples :

*Une entreprise finistérienne positionnée sur la salade traiteur (taboulé, carottes râpées, piémontaise...) a fait un appel d'offres pour y ajouter en décoration un quart de tomate. Leur exigence de marché ? On pourrait croire à une tomate bien rouge, ronde et juteuse ! Pas du tout : peu importe la forme, leur exigence essentielle était une tomate non juteuse pour ne pas se mélanger à la mayonnaise !!!*

En attendant, nos entreprises de transformation nous imposent des cahiers des charges de plus en plus contraignants (Agri confiance, CQVB, traçabilité, etc.). Même si au départ, il y a une petite plus value pour le producteur, très vite ces cahiers des charges deviennent la référence ou le standard, voire même une obligation, sans rémunération particulière.

#### Exemples :

*Aujourd'hui, pour pouvoir vendre en filière qualité vache normande, l'adhésion à la Charte CQVB est obligatoire. Par le passé, la simple adhésion à la Charte CQVB faisait l'objet d'une plus value...*

Ecoutez-nous !



### **Regroupement de l'offre : centrales de vente ?**

Questions récurrentes de nos réunions locales : « Quel poids avons-nous face à la grande distribution ? ». « Regroupons l'offre ». "Il faut créer un réel rapport de force avec la Grande Distribution !".

Facile à dire ... reste à le faire !

Aujourd'hui, avec 5 centrales d'achat, la grande distribution est en position de force, pendant que l'offre est atomisée à travers l'ensemble de nos industries agroalimentaires.

Plus que de regrouper l'offre, il s'agit de pouvoir négocier le prix de nos produits, mais comment ?

#### Proposition :

*Sans parler de bureaux de vente, qui ne font que vendre les produits des autres, sans en être propriétaires, certains agriculteurs vont jusqu'à se poser la question de mettre en place des centrales de vente, propriétaires de la marchandise, qui discuteraient du prix des marchandises sur un pied d'égalité avec les centrales d'achat ?*

#### Exemples :

*A une petite échelle sur le marché des produits laitiers, et alors qu'il existe encore 7 entreprises laitières dans le seul département du Finistère, EVEN et COOPAGRI ont créé un bureau de vente à travers Laita. C'est bien, mais cela n'empêche-t-il pas la Grande Distribution d'acheter en direct dans l'une ou l'autre de ces structures ?*

#### Idée :

*Dans le secteur laitier par exemple, nous proposons que les entreprises finistériennes ou bretonnes travaillent ensemble à des centrales de vente par produit. Ex. : Une centrale de vente d'emmental, une centrale de vente de camembert, etc. Mais attention, il n'y a pas lieu de fusionner les structures pour avoir une gestion efficace de vente !*

*Dans ce cadre, ces entreprises doivent s'organiser pour mieux se positionner sur le marché.*

Ecoutez-nous !



### **Gestion de l'offre : retour de marge aux producteurs**

L'organisation de vente que nous prônons ne vaut que si le gain de valorisation revient aux producteurs.

La production doit mettre en place ce double rapport de force :

- non seulement inciter nos structures de collecte et de commercialisation à se regrouper pour vendre,
- mais aussi organiser le retour du gain de plus value commerciale aux producteurs.

### Exemples :

*Aujourd'hui, il reste deux grands faiseurs en légumes de conserve : CECAB et BONDUELLE. Devenus incontournables face à la Grande Distribution, ils ont imposé une augmentation significative de leur prix : quel fut le réel retour aux agriculteurs ?*

Nous pouvons également nous inspirer du contrat moral mis en place par les Danois dans le cadre de la restructuration de leur filière laitière, où l'engagement est pris d'augmenter le prix du lait de 5%.

### Idée :

*Si le retour au producteur n'a pas lieu, peut-être nous faudra-t-il aller jusqu'à re-créeer des centrales d'offre de produits agricoles face aux acheteurs de l'agroalimentaire, pour garantir un juste retour de la valorisation de la commercialisation de nos produits ? (N'est-ce pas du rôle initial de nos Coopératives ?!!!)*

Ecoutez-nous !



## **Confronter l'offre et la demande**

Nous sommes favorables à une cotation des produits à la sortie des exploitations. Le meilleur moyen de fixer un prix correspondant à la réalité du marché est la confrontation de l'offre à la demande. Pour cela, le marché au cadran est une bonne solution. Encore faut-il que cet outil regroupe réellement l'offre, et que les règles de confrontation de l'offre à la demande soient respectées.

Le cadran légumes donne globalement satisfaction.

Le cadran viande bovine mériterait de devenir une réelle référence nationale...

Quant au cadran porcin, il devient urgent de le renforcer. Il s'agit d'augmenter le nombre de cochons présentés. Pourquoi ne pas demander aux éleveurs de vérifier que leurs cochons soient bien inscrits au catalogue ?

Pour l'œuf, nous dénonçons la cotation de Rungis qui ne reflète pas du tout la confrontation de l'offre et de la demande !

En lait, tout le monde s'accorde à dire que la fixation du prix du lait par la négociation est un chantier complexe, où personne ne s'y retrouve, et surtout pas le producteur ! Pour nous producteurs, il est inacceptable de s'aligner sur le moins-disant !

Aujourd'hui, les entreprises disent avoir trop de lait, or certaines importent du lait de Pologne à 324 € / 1 000 l, alors que notre lait est payé 299 € / 1000 l.

A moyen terme, l'avenir des quotas est incertain. Nous devons réfléchir à la mise en place d'un mécanisme qui permette d'avoir le juste prix grâce à une réelle confrontation offre / demande.

Ecoutez-nous !



## **Commercialisation : observatoire des marges**

Il n'est plus besoin de démontrer l'écart de prix entre le prix payé aux producteurs et le prix de vente aux consommateurs. Au-delà des relevés de prix que peuvent réaliser notre réseau syndical de producteurs, il conviendrait de mettre en place un véritable observatoire des marges, quelques soient les filières de production.

Il s'agit de suivre le produit ou dérivé, du producteur au consommateur, en passant par tous les intermédiaires. Pour cela, il est nécessaire de disposer de toutes les pièces le permettant. C'est pourquoi nous demandons aux entreprises de transformation de fournir tous les éléments d'information.



Le résultat de cet observatoire doit nous permettre d'identifier, s'ils existent, les abus de marge, dont les marges arrière. A l'Etat de trouver les moyens de contrecarrer ces abus.

Exemple :

*Avec nos « Picsou d'Or », si appréciés... nous participons, à notre manière, à remettre les dirigeants des GMS dans le droit chemin !*

Idée :

*A nous d'être imaginatifs ! Pourquoi ne pas organiser des actions "journées de vente directe de nos produits", histoire que le consommateur prenne conscience des abus de marge ?!*

Ecoutez-nous !



**Commercialisation : limiter les abus de marge par la loi**

Pour limiter les abus de marge, il existe une loi, la loi Galland. Tant qu'elle existe, nous demandons l'application de la loi. Il est interdit de vendre à perte. Il est obligatoire que le prix de vente soit supérieur au prix d'achat, même une fois déduit les remises, rabais et ristournes.

Idée :

*Dénoncer les pratiques de quelques GMS pour fausses factures et marges arrières abusives !!! "Une vente = une facture" !*

Position :

*Pour limiter le transfert de marge arrière en marge avant, nous défendons le principe de coefficients multiplicateurs relayé actuellement par le ministre du commerce.*

*Nous dénonçons les enchères dégressives pratiquées par la Grande Distribution, qui incitent les entreprises à vendre leurs produits à un prix toujours le plus bas, notamment en utilisant des "faux" vendeurs qui « appuient sur le bouton » et font baisser artificiellement le prix.*

Ecoutez-nous !



**Commercialisation : se réappropriier les marges abusives !**

Idée

*Sans tomber dans les travers de la vente directe, plusieurs agriculteurs, lors de nos réunions locales, ont été jusqu'à proposer de mettre en place nos propres magasins de vente de produits agricoles. L'intérêt d'une telle formule est de limiter le nombre d'intermédiaires, et d'être en situation de pouvoir sur la répartition de la marge commerciale.*

Ecoutez-nous !



**Commercialisation : se réappropriier l'acte de vente !**

"Je livre mes cochons". "Je livre mes céréales". "Je livre mon lait". "Je reçois ma paye de lait".

Nous avons quitté le cercle vertueux. Nous avons confié l'acte de vente à nos organisations économiques. Dans une période de développement, l'acte de vente a été déconnecté de l'acte de production.

Idée

*Il est temps de se réappropriier l'acte de vente et de connaître le prix de son et la quantité livré.*

Exemple :

*Au-delà du prix, les quantités de lait livrées doivent faire l'objet d'un bon de livraison. Pourquoi ne pas installer un compteur sur les camions de collecte et avoir des tanks à lait sur jauge de contrainte ?*

## **Commercialisation : pourquoi pas le commerce équitable pour les paysans bretons !**

Le commerce équitable a pour but de rémunérer correctement le producteur.

### Idée

*Avant de parler de commerce équitable sur le plan international, défendons le commerce équitable pour nos producteurs bretons !*

Ecoutez-nous !



## II. Organisation du secteur agricole

---

Alors que les agriculteurs demandent à leurs organisations agricoles de se restructurer et de clarifier leurs rôles, missions et moyens d'action, il est important de savoir "balayer devant sa porte" et d'être capable de se remettre en cause soi-même.

Nous évoquerons des questions très largement soulevées lors de nos réunions locales, telles que la représentation de la profession agricole, le rôle et les missions des administrateurs de nos organisations agricoles, notre propre organisation syndicale...

### LES PAYSANS ONT DIT - EXTRAITS

« Il faudrait qu'il y ait plus d'unité entre les différentes structures et les différentes productions pour être plus fort quand des grandes décisions sont prises au niveau de Bruxelles. / Nous avons oublié, nous paysans, que nous sommes responsables de nos structures. »

### **1. Représentation de la profession agricole**

#### LES PAYSANS ONT DIT - EXTRAITS

« Il faut parler d'une seule voix devant les politiques, plus crédible./ Avoir un leader fédérateur, porte parole de la profession/ Construire une grande maison avec débat en interne à la profession, et vis-à-vis de l'extérieur être uni. »

Sur le terrain, les agriculteurs manquent de plus en plus de visibilité en matière d'organisation de la profession agricole. Qui fait quoi ?!

#### **Chambre d'agriculture : légitimité pour représenter le monde agricole**

Ecoutez-nous !



L'assemblée consulaire de la chambre d'agriculture est réélue tous les 6 ans. Elle est composée de différents collèges : exploitants, salariés, anciens exploitants, organisations syndicales, coopération, mutualisme, propriétaires... Elle est l'instance officielle de représentation du monde agricole. Les pouvoirs publics consultent régulièrement la chambre d'agriculture sur toutes les questions agricoles.

En amont, en tant que syndicat majoritaire, la FDSEA a vocation à prédéterminer les orientations agricoles du département.

#### **Conseil de l'Agriculture Finistérienne : coordonner l'action des organisations agricoles du Finistère**

Ecoutez-nous !



A plusieurs reprises, et afin de s'assurer d'une position unanime de nos organisations agricoles sur plusieurs dossiers sensibles (PAC, Restructuration en ZES...), la FDSEA a réuni le Conseil de l'Agriculture Finistérienne (CAF) composé de l'ensemble des organisations agricoles.

Aujourd'hui, nos organisations ont tendance à privilégier l'aboutissement de leurs dossiers individuels au détriment d'une politique unique pour l'ensemble des agriculteurs.

Pour éviter cela, nous proposons de réunir de façon régulière le Conseil de l'Agriculture Finistérienne (par exemple une fois par trimestre).

Mais attention pour les dossiers qui se négocient en région ! Il faut absolument éviter de renouveler la déception vécue sur le dossier restructuration en ZES. Sous l'égide de la FDSEA, nous avons fait signer une motion à toutes les organisations agricoles du Finistère pour affirmer d'une seule voix notre proposition. Pourtant, quelques signataires d'organisations économiques du Finistère n'ont pas su défendre notre proposition sur le plan régional.

Il est évident, que chacun doit assumer ses responsabilités à tous niveaux.

## 2. Le rôle des administrateurs

Lors de nos réunions d'hiver, il a beaucoup été question du rôle de l'administrateur, c'est-à-dire de sa légitimité, de son mandat, de la justification de son action et de l'utilité de ses représentations et de son indemnisation.

### LES PAYSANS ONT DIT - EXTRAITS

« Il est de plus en plus difficile de trouver des personnes du monde agricole pour représenter la profession / Formations des agriculteurs et engagement pour défendre la profession. / Chaque agriculteur doit pouvoir se faire entendre, c'est-à-dire qu'il appartient à nos responsables professionnels de les écouter / Sentiment dans la campagne d'un manque de compréhension entre les responsables de nos structures et les agriculteurs de base/ Recadrer nos responsables de coops, quand leur mandat les entraînent à défendre prioritairement l'outil industriel au détriment du paysan / Eviter le carriérisme »

### **Renouvellement du syndicalisme**

Ecoutez-nous !



Le syndicalisme est une véritable école de la responsabilité professionnelle et de l'action de défense collective au service des agriculteurs.

Alors que nos organisations agricoles sont nées du syndicalisme, nous dénonçons l'attitude de celles-ci qui captent les jeunes agriculteurs sans leur laisser le temps de se former au sein du syndicalisme jeune ou aîné. Il est si facile de privilégier sa structure économique au détriment de l'intérêt général !

Nous demandons aux Conseils d'Administration des organismes techniques ou économiques de reconnaître et d'encourager la responsabilité syndicale avant l'engagement dans leur structure. Il y a danger à voir des organisations agricoles fonctionner en dehors des valeurs collectives du syndicalisme.

Nous les encourageons à acter le principe d'avoir au sein de leur conseil, des administrateurs stagiaires désignés par les JA.

### **Indemnisation**

Ecoutez-nous !



Le revenu des élus professionnels doit provenir de leur exploitation. Les indemnisations doivent se limiter à rembourser les frais engagés de façon réaliste et à compenser le manque à gagner occasionné par l'absence du responsable professionnel sur son exploitation de façon équitable.

Il est choquant de constater les disparités qui existent entre les organisations dans les niveaux d'indemnisation des responsables professionnels. Les excès de certaines organisations conduisent à une véritable course à la représentation professionnelle !!!

### Proposition :

*Nous proposons un tarif d'indemnisation égal pour tous les responsables professionnels du Finistère (ou de la Bretagne), qui serait décidé au sein du CAF (ou du CAR).*

*Cette formule permettrait de ne pas créer de distorsions de concurrence (!) en terme d'accès à la responsabilité professionnelle. Cette solution sera l'occasion de réfléchir ensemble au financement de la responsabilité professionnelle.*

### **Mandat agricole / mandat politique**

Ecoutez-nous !



Nos organisations agricoles à vocation générale, et notamment la FDSEA et la Chambre d'Agriculture, ont vocation à définir et mettre en œuvre une politique agricole correspondant aux aspirations de leurs mandants.

Toutefois, le mélange des genres entre l'exercice d'un mandat syndical et l'exercice d'un mandat politique entraîne une certaine confusion, et peut faire douter de la neutralité politique de nos organisations agricoles à vocation générale.

De la même façon, au sein d'une organisation technique ou économique, il peut y avoir confusion d'intérêt entre la responsabilité d'élu politique et la responsabilité agricole. Nous ne pouvons que mettre en garde contre les velléités de certains qui peuvent être tentés d'utiliser la responsabilité professionnelle agricole dans le seul objectif de "monter en politique".

Surtout, nous devons réfléchir à l'indépendance politique de nos organisations agricoles et notamment syndicales, dans la définition de ses orientations et surtout dans la prise de décisions.

### Propositions :

*Nous demandons à l'ensemble de nos organisations agricoles, à commencer par la FDSEA, JA et la Chambre d'Agriculture, de prévoir dans leur statut (ou règlement intérieur si la voie statutaire n'est pas possible) que les membres de leur échelon exécutif (Conseil d'Administration, bureau) ne puissent cumuler leur mandat professionnel avec celui d'un mandat politique départemental, régional, national ou européen.*

*En conséquence, tout nouvel élu politique devra démissionner de sa responsabilité agricole au niveau exécutif.*

*Dans cette proposition, nous nous inspirons d'un amendement voté l'an passé au Congrès de la FNSEA. Nous proposons que l'ensemble des organisations agricoles adopte ce principe.*

### **Justification des mandats : feuille de route**

Ecoutez-nous !



Lors de nos réunions locales, nous avons beaucoup entendu "trop d'administratifs", "trop d'organisations agricoles", etc. Mais les agriculteurs s'interrogent aussi sur le rôle, la mission et l'action des administrateurs, quels qu'ils soient.

Tout responsable professionnel doit, régulièrement, se poser la question : "Qui m'a élu ?", "Quelle est ma mission ?", "Qui je représente ?", "Quel est mon mandat ?", "Quel est le résultat de ma mission ?", "A qui dois-je rendre compte ?".

### Propositions :

*Nous voulons développer la notion de feuille de route du responsable professionnel. Il devient indispensable que chaque administrateur connaisse clairement l'action pour laquelle il est mandaté. Il faut qu'il sache à qui il a à rendre compte de son action. Il n'est pas là pour "pomper" des informations, mais bien pour participer de façon constructive, aux Conseils d'Administration et autres réunions !*

*C'est vrai pour tout responsable professionnel. A la FDSEA, nous allons entamer ce travail de redéfinition des rôles et missions, au sein du futur Conseil d'Administration qui sera élu d'ici un mois, et aussi au sein des bureaux de chacune de nos sections et commissions.*

### **Responsable professionnel : être sur le terrain et écouter la voix des paysans**

Ecoutez-nous !



Dans les écrits de nos réunions locales, ressort le problème de la déconnexion du terrain des responsables professionnels. Quelles que soient les responsabilités exercées, il serait normal de voir un responsable de coopérative, de groupement ou toute autre organisation agricole, participer aux réunions locales comme les Assemblées Générales syndicales de canton ou autres...

*C'est aux agriculteurs et adhérents de nos organisations de demander la présence au local des responsables qu'ils ont élus, pour que ces derniers écoutent la voix des paysans sur le terrain, et en soient imprégnés dans le cadre de l'exercice de leur responsabilité départementale, régionale ou nationale.*

## **3. Réorganiser le para agricole**

La demande de clarification des relations entre les agriculteurs, et l'ensemble des structures para agricoles qui gravitent autour de nous, a été très forte lors de nos réunions d'hiver.

Au-delà de l'aspect commercialisation des produits, abordé précédemment, les organisations agricoles doivent réfléchir à des synergies et des complémentarités possibles en amont de la filière.

### LES PAYSANS ONT DIT - EXTRAITS

« Les intérêts de nos organisations économiques, coopératives, passent avant ceux de leurs adhérents. /Tous les organismes mutualistes, que nos anciens ont mis en place, ne servent plus les paysans: banques, coops, assurances, et ont complètement déviés de leur raison initiale et fondamentale. /Revoir certains fonctionnements dans nos structures afin d'éviter les doublons / Le nombre d'agriculteurs étant en forte diminution, il est souhaitable que les structures diminuent. / Il nous faut réfléchir des synergies entre nos organisations (groupements, services EDE, chambre, centres comptables,...) trop de doublons.»

### **Organisations de services : ne développer que des prestations bénéfiques pour l'agriculteur.**

Ecoutez-nous !



Nos organisations de services doivent apporter un réel bénéfice aux exploitants qui y font appel.

Et, c'est à nous, agriculteurs, de réfléchir à l'utilité des prestations que nous payons. N'y a-t-il pas doublon dans les services que nous payons ? N'y a-t-il pas moyen de réaliser certaines tâches de manière autonome ?...

### Demande :

*Nous demandons à nos organisations de services, de ne pas profiter de la complexité de la réglementation pour se positionner comme passage obligé et développer leurs prestations payantes.*

### **Regrouper la collecte : toute économie est bonne à faire**

Ecoutez-nous !



Nous devons être capable de nous organiser pour optimiser les collectes. Nous demandons à nos structures coopératives ou privées de réfléchir à des répartitions de zones de collecte possibles. A nous agriculteurs de dépasser les clivages entre structures. Toute économie est bonne à faire.

### **Réorganiser les magasins d'appro**

Ecoutez-nous !



Pour assumer son rôle fondamental d'une agriculture rémunératrice pour ses paysans, nos structures coopératives doivent payer correctement les produits agricoles, mais aussi proposer les appros au meilleurs prix.

Aujourd'hui, dans les coopératives, les intrants ne sont pas toujours moins chers qu'ailleurs. Les services de proximité comme les magasins verts, points verts, gamm verts... ne coûtent-ils pas trop cher en charge de structure ?

### Propositions :

*Réduire les plages horaires d'ouverture de ces magasins. Réduire les jours d'ouverture, ou même réduire le nombre de magasin. Il faut également réfléchir à la diminution de la diversité des produits proposés. Ne pourrait-on pas imaginer des magasins à bas coût en appros agricole comme cela existe dans le bricolage ?*

Il faut aussi imaginer des synergies possibles entre plusieurs structures.

### Exemple :

*CD5 en production porcine, a permis, sans fusionner les groupements, de trouver un arrangement afin d'obtenir des produits vétérinaires à des prix plus intéressants pour les producteurs.*

### **Agriculteurs et salariés du monde agricole : tous dans le même bateau**

Ecoutez-nous !



Au-delà des emplois directs, l'activité agricole est source de nombreux emplois dans l'agro alimentaire et le para agricole. Afin de maintenir ce socle de l'économie bretonne, les exploitations agricoles doivent s'adapter aux nouvelles demandes environnementales et sociétales.

### Exemples :

*Pour le dossier azote, la profession a su trouver les solutions techniques, mais les contraintes économiques posent quelques fois des difficultés dans la mise en œuvre pratique. C'est pourquoi les exploitations demandent de se restructurer ou de trouver des solutions en communs : station collective de traitement, projet de chauffage de serres avec de la fiente de volailles... Il n'est pas normal de voir des salariés du para agricole, ni même des paysans, être les premiers à protester contre ces projets.*

### Proposition :

*Pourquoi ne pas proposer une charte déontologique des salariés des structures agricoles qui donnerait un droit de réserve aux salariés impliqués de manière locale (membre de conseil municipaux, d'association...) sur des projets agricoles.*

Les salariés dont l'emploi dépend de l'activité agricole bretonne devraient soutenir les projets des agriculteurs et non les contredire. Il convient aussi de mieux partager les projets.

### **Financement**

Ecoutez-nous !



Si nous avons appliqué les règles actuelles de financement de l'agriculture dans les années 70 – 80 – 90, nous n'aurions sûrement pas l'agriculture que l'on a aujourd'hui. Combien de jeunes sont capables, aujourd'hui, de s'installer en agriculture avec 20 % d'autofinancement ?

Certes, le secteur agricole traverse une mutation. Néanmoins, les banques ont un rôle essentiel dans l'accompagnement des projets et dans le partage du risque.

Même si nous sommes d'accord qu'il faille éviter toute situation de financement abusif, aujourd'hui, les banques se réfugient derrière des alternatives qui ne sont pas acceptables. L'appel à des financements extérieurs (coopératives, groupements, industries agro-alimentaires) pour assurer un apport de 20 % d'autofinancement fait courir le risque de l'intégration "rampante" de nos exploitations.

### Position :

*Autant nous sommes favorables à ce que les organismes bancaires se partagent le risque financier à travers la mise en œuvre de pool bancaire (ce qui se pratique déjà, notamment en serres), autant nous sommes contre le principe d'une participation financière de nos organisations agricoles qui correspondrait à un début d'intégration et à une perte d'indépendance des agriculteurs.*

### **Doléances des agriculteurs : une boîte aux lettres !**

Ecoutez-nous !



Résultat de notre première série de réunions locales : près de 10 000 écrits ou idées venant des 2 500 agriculteurs rencontrés. Les agriculteurs ont des choses à dire... ou à écrire !

La base de données est riche d'enseignement sur l'état d'esprit, les préoccupations, les difficultés mais aussi les idées ou revendications des agriculteurs.

Nous ne pouvons que regretter que cette parole du terrain ne s'exprime davantage lors des assemblées générales de nos organisations agricoles. Il est vrai qu'il est difficile parfois de prendre la parole en public lors des assemblées générales ou des réunions de secteur.

### Propositions

*Afin de donner une suite à cette initiative, nous proposons de déposer à l'accueil de chacune de nos organisations, une boîte aux lettres "Doléances des Adhérents" afin de permettre à chacun, au moment opportun, d'exprimer par écrit et de façon nominative ou anonyme, ses remarques, idées ou préoccupations.*

*A charge à l'organisation de s'en inspirer dans la conduite de ses activités et d'y répondre régulièrement.*



### Exemple :

*Un problème d'actualisation de données et de fiche de liaison entre le contrôle laitier et le CER peut être remonté aux organisations concernées pour qu'elles trouvent une solution au problème posé, et qu'elles travaillent davantage en synergie.*

### Autre idée :

*Pour optimiser les prestations de services, les intervenants en exploitation devraient laisser aux agriculteurs une feuille d'appréciation à remplir après chaque intervention.*

## **Organisations économiques : quel pouvoir des paysans ?**

Ecoutez-nous !



Sur le terrain, les agriculteurs dénoncent la tendance des coopératives à privilégier leur outil et leur structure, au détriment du coopérateur.

Quel pouvoir ont les adhérents d'une coopérative ? A quoi sert le capital social ?

Le schéma est simple. L'agriculteur paye des parts sociales. Il a droit de vote à l'Assemblée Générale. Ces coopératives créent et développent des filiales rentables. Cependant, quel est le retour financier à l'agriculteur ? Quel est le réel pouvoir économique des adhérents au sein de leur structure coopérative ?

Aujourd'hui, l'agriculteur coopérateur, quand il regarde le prix de ses intrants, le prix de ses produits ou les ristournes éventuellement octroyées, s'interroge sur l'intérêt d'être coopérateur et sur la mission même de sa coopérative.

### Proposition

*Nous proposons à l'ensemble de s'engager à se rapprocher de leurs adhérents pour créer le débat en interne.*

## **4. Organisation syndicale : se donner les moyens de nos ambitions**

### **Informier régulièrement le réseau des organisations agricoles**

Ecoutez-nous !



En 1998, nous avons mis en place une lettre recto verso aux adhérents, synthétique, concise, qui informe chaque mois les adhérents de l'action syndicale de la FDSEA.

Cette lettre est très appréciée, et nous tenons à garder ce langage direct et régulier avec nos adhérents.

La FDSEA a pour mission de défendre l'intérêt individuel de ses adhérents, et, en tant que syndicat majoritaire et même syndicat patronal, de défendre l'intérêt général des agriculteurs du Finistère. La FDSEA définit une politique agricole départementale qui doit être connue de l'ensemble des organisations agricoles.

### Proposition :

*Au-delà de la réunion régulière du CAF, nous proposons d'informer régulièrement le réseau des organisations agricoles du Finistère, sur l'action, les positions, revendications ou déclarations de la FDSEA.*

## Renforcer notre relation conventionnelle avec les organisations agricoles

Ecoutez-nous !



La FDSEA remplit une mission collective de développement économique de notre agriculture, qui intéresse de près les agriculteurs du département, mais aussi leurs organisations agricoles.

### Proposition :

*La FDSEA, à travers la politique agricole qu'elle défend, mais aussi grâce à ses compétences d'expertises dans divers domaines, est en mesure de conventionner avec les organisations agricoles. Quelle que soit la formule (Convention de prestation ou de subvention), nous souhaitons clarifier nos collaborations techniques, politiques, et nos relations financières.*

*Il est important de reconnaître à sa juste valeur l'action syndicale collective. Comme nous le disions l'an passé, si l'action syndicale n'a pas de prix, elle a un coût. Ce coût doit être pris en charge par les adhérents, mais aussi par la collectivité agricole, dans le cadre d'une relation conventionnelle claire, transparente et durable.*

## Mettre en place une commission syndicale

Ecoutez-nous !



La FDSEA est avant tout une fédération de syndicats locaux. Nous sommes un réseau que nous avons renforcé, grâce à l'embauche d'un animateur. Révision des statuts des syndicats locaux, désignations aux sections et commissions, adhésion, assemblées locales, actions de communication, actions syndicales, réunions thématiques... Le chantier est vaste, et il reste beaucoup à faire.

La reconnaissance de l'action de la FDSEA repose essentiellement sur sa capacité d'adhésion et la force de son réseau.

Aujourd'hui, nous menons un grand nombre d'actions au local. Mais il manque quelque chose d'indispensable à une véritable vie de réseau : le lien.

### Propositions :

*Nous proposons de mettre en place une Commission syndicale au sein de la FDSEA, présidée par le Secrétaire Général de la FDSEA. Elle aurait un bureau composé d'un ou deux représentants de chaque arrondissement, et un Conseil d'Administration composé du Secrétaire de chaque Union Cantonale.*

*Cette commission syndicale aurait pour mission de créer le lien entre cantons et syndicats locaux, par des réunions ou une lettre aux responsables locaux. Elle devra être le moteur d'échanges et d'initiatives au plan local. Elle aura la responsabilité de veiller à la déclinaison de l'action syndicale au plan local, et serait responsable de l'adhésion syndicale. Elle aurait en charge tout ce qui a trait à l'action syndicale.*

## III. Communication

---

La communication est au centre de nos travaux depuis les Etats Généraux des agriculteurs du Finistère en 1999.

### LES PAYSANS ONT DIT - EXTRAITS

« Manque de communication envers le grand public / Il faut augmenter les débats entre producteurs et consommateurs/ Les agriculteurs, de manière générale, ont d'après les sondages, une bonne image et pourtant dans le quotidien, on a l'impression du contraire/ Communiquer sur nos projets et non sur nos difficultés./ Trouver une forme de communication qui puisse contre carrer les argumentations des organisations anti-tout./ Une image sans cesse dévalorisée dans la presse et les médias en général/ Acheter les médias »

### **1. Rappel de ce qui a été fait !**

#### **« Paysans du Finistère : un projet pour affirmer notre identité et notre solidarité »**

Tel était le titre de notre rapport d'orientation de l'année 2000. Nous avons élaboré à l'époque un projet régional ambitieux de communication que nos entreprises agro-alimentaires n'ont pas souhaité soutenir financièrement, même si elles en partageaient les objectifs.

#### **« L'opinion, un tremplin pour notre défense syndicale – Pour un rôle actif des agriculteurs auprès des relais d'opinion »**

En 2002, notre orientation de travail sur la communication était davantage orientée vers les relais d'opinion locaux. Organiser au sein de notre réseau syndical, des réunions de l'ensemble des acteurs et relais d'opinion locaux, les faire échanger entre eux sur la réalité de notre agriculture, et faire dire par des non agricoles les bien-fondés de notre agriculture, tel était l'enjeu de notre mobilisation de réseau.

#### **« Agriculture et société »**

En décembre 2003, au travers de la société SOPROMAB (Société pour la Promotion des Agriculteurs Bretons), nous avons organisé le Forum « Agriculture et Société ». Elle réunissait plus de 700 participants dont la moitié n'était pas issue du monde agricole. Ce fut l'occasion de développer ce réseau d'influence que nous appelions de nos vœux.

#### **Partager nos projets de façon transversale**

Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous inspirant des propos de Hervé JUVIN, nous développons l'idée de faire partager nos projets avec les acteurs locaux, à travers une politique de réseau.

## 2. Quelques points sur lesquels nous souhaitons insister

Même si nous avons déjà donné de grandes orientations en matière de communication lors de nos précédentes Assemblées Générales, nous souhaitons insister sur quelques axes de travail, notamment en ce qui concerne les relations médias, la presse professionnelle agricole et les actions de proximité.

Au travers de notre actionariat dans la SOPROMAB, nous avons toujours une volonté affichée de :

- professionnaliser notre communication,
- faire évoluer les mentalités et les comportements tant dans les réseaux du monde agricole et agroalimentaire qu'auprès des acteurs de la société,
- informer, ré-assurer les citoyens-consommateurs du travail réalisé au niveau agricole et agroalimentaire sur l'environnement, la qualité des aliments, l'aménagement du territoire, l'innovation...

### Relations médias : occuper le terrain médiatique

Ecoutez-nous !



#### Proposition :

*Occuper le terrain médiatique, sans être sur la défensive, nécessite un plan de communication médiatique prédéterminé, et pourquoi pas, l'achat d'un espace presse régulier dans un panel de médias locaux ou nationaux.*

*Non seulement, nous communiquons, mais la mise en œuvre d'un partenariat technique et financier avec plusieurs médias régionaux ou locaux ne pourra être que bénéfique.*

### Veille médiatique : un réseau d'alerte

Ecoutez-nous !



Trop d'articles de presse sont mensongers, voire méprisants vis-à-vis du monde agricole. Pendant que les agriculteurs et les acteurs du monde agricole travaillent en silence et participent à la vie économique et sociale de la région, une minorité "bien pensantes" occupe son temps à s'acharner médiatiquement sur les soi-disant méfaits de notre agriculture bretonne.

Mais nous nous apercevons que les difficultés que nous vivons sont aussi vécues dans d'autres secteurs économiques.

Alors, ne nous laissons pas prendre au piège. La presse n'est pas l'opinion ! Même si, malheureusement, à force de répéter les mêmes messages, la presse finie par influencer l'opinion...

#### Proposition :

*Ne restons pas impuissants ! Nous proposons d'organiser un véritable réseau de veille médiatique sur le plan départemental et régional. A travers SOPROMAB, il s'agira d'activer un réseau de veille médiatique qui doit nous permettre, au jour le jour, de réagir et d'organiser la réponse appropriée.*

### Veille médiatique : savoir argumenter et rétablir les vérités

Ecoutez-nous !



SOPROMAB s'est forgé un réseau d'influence important.

### Proposition :

*Faire appel très rapidement aux personnes ressources les plus appropriées, pas forcément du milieu agricole, bien au contraire, pour qu'elles répondent médiatiquement sur la base d'un argumentaire technique et politique préparé à cet effet, et bien sûr partagé. Cela suppose un gros travail d'argumentation, des compétences rédactionnelles et journalistiques sérieuses, et une capacité à activer un réseau d'influence très large. C'est l'une des missions de la SOPROMAB.*

*Bien entendu, et de façon complémentaire, nous devons avoir en veille un réseau d'agriculteurs et de responsables formés et pré affectés sur des domaines de compétences particuliers, et prêts à réagir médiatiquement.*

### **Site internet : Agriculture et Société**

Ecoutez-nous !



#### Proposition :

*Créer et développer un véritable site Internet "Agriculteurs et Société" qui puisse être la vitrine de notre agriculture, de nos agriculteurs, de nos métiers, et de nos préoccupations communes.*

*Ce site devra être en lien avec l'ensemble des sites agricoles. Il devra aussi être régulièrement cité dans les articles de presse. Enfin, les moteurs de recherche devront le citer en 1<sup>ère</sup> page...*

### **Financement de la communication**

Ecoutez-nous !



Depuis 2000, nous prônons une véritable communication sur les hommes qui font notre agriculture et qui nourrissent la société. Il devient urgent que l'ensemble de nos organisations économiques se mobilise et affecte une partie de leur budget communication ou marketing sur la valorisation des paysans.

#### Idée :

*Pourquoi ne pas créer un fond de communication en prélevant de 1 %, les publicités de produits agricoles et agroalimentaires ?*

### **Presse Agricole Régionale**

Ecoutez-nous !



Nous partageons une réflexion en cours qui est de refondre Espace Ouest au travers un véritable journal professionnel régional.

Avec des pages départementales spécifiques, l'objectif est d'apporter au maximum d'agriculteurs de la région, les informations produites ou détenues par leurs différentes organisations professionnelles (syndicalisme, Chambres, organisations techniques de service, coopération, crédit, mutualité...). Ces organisations trouveront là le support privilégié de la diffusion de leur action.

Nous souhaitons que l'ensemble de ces informations soit au service des prises de décision autonomes des agriculteurs.

Dans une logique de refonte de la multitude de revues professionnelles et techniques existantes, nous souhaitons une large diffusion de ce journal, auprès d'un maximum d'agriculteurs.

## IV. Politique agricole

---

La sur réglementation et la gestion administrative de notre agriculture ont été les thèmes les plus souvent abordés lors de nos réunions locales. Mais classé de façon tout à fait légitime comme étant un facteur sur lequel ils ne peuvent agir !

### LES PAYSANS ONT DIT - EXTRAITS

« Relation avec l'administration de plus en plus présente dans notre métier / Dépendance de plus en plus importante des primes avec le risque permanent de contrôles qui vont avec, et donc de non paiements. »

### **1. Aménagement du territoire**

#### **Achat d'une maison : faire acter le respect de l'activité agricole**

Ecoutez-nous !



L'urbanisation de nos campagnes provoque une recrudescence des conflits d'usage entre agriculteurs et "rurbains".

C'est bien connu, les nouveaux ruraux viennent chercher du bien-être à vivre à la campagne, mais une majorité n'accepte pas les désagréments liés à l'activité agricole. Les procédures se multiplient et exaspèrent les agriculteurs.

#### Proposition :

*Nous proposons que dans tout acte notarié d'acquisition de résidence en campagne soit notifiée l'obligation d'accepter les contraintes de l'activité agricole, si tant est que celles-ci respectent les réglementations en vigueur.*

#### **Zone agricole protégée**

Ecoutez-nous !



La loi littorale, les zones naturelles et l'urbanisation rendent difficile l'activité agricole, voire le maintien de l'agriculture dans certains secteurs, sans parler de la surenchère sur la valeur des terres, qui pénalise l'activité et la rentabilité économique de notre agriculture.

Cette concurrence effrénée sur l'espace participe au déclin des surfaces agricoles, et ne peut que provoquer l'intensification de notre agriculture !

#### Proposition :

*Mettre à l'étude la notion de Zone Agricole Protégée.*

*Dans le cadre de l'élaboration des SCOT et des PLU, nous proposons à ce que nos surfaces agricoles soient protégées afin de garantir notre activité économique. Par ailleurs, nous demandons à être mieux représentés dans les commissions d'élaboration des SCOT.*

## 2. Contrôle

Lors de nos réunions locales, les agriculteurs ont souvent évoqué le problème des contrôles en exploitation. Ce n'est pas le principe de contrôles qui est remis en cause, mais plutôt le nombre et les modalités des contrôles qui demandent à être améliorés.

### LES PAYSANS ONT DIT - EXTRAITS

« Contrôles à répétitions alors que nous sommes de bonne foi./Administration impose de plus en plus de contraintes (mises aux normes, bandes enherbées, ...), nous contrôle à longueur d'année sans autre but que de nous diminuer les compensations financières auxquelles on a le droit / Des contrôles (PAC, DSV) où on aura beau essayer d'être le plus juste, le plus propre possible, il y aura toujours une ou deux choses qui ne leurs plaisent pas. »

### **Droit et devoir du contrôlé et du contrôleur**

Ecoutez-nous !



Nous déplorons que la réunion de travail en préfecture, qui a eu lieu il y a plus d'un an au sujet de la mise en place d'une charte des contrôles, n'aie jamais abouti.

Afin de moraliser les contrôles et de connaître les difficultés rencontrées par les agriculteurs sur le terrain, la FDSEA a mis en place « le contrôle des contrôleurs ». Les 150 retours ont permis de mettre en exergue quelques points à améliorer.

#### Exemple :

*Le respect des mesures sanitaires par les contrôleurs de l'inspection du travail lors de contrôles dans les serres.*

#### Proposition :

*Avec la collaboration de la FNSEA, nous proposons de créer un document simplifié à disposition des agriculteurs, sur les droits et devoirs des contrôleurs et des contrôlés, en fonction des types de contrôles.*

*Nous vous rappelons que les agriculteurs ont le droit d'être assistés lors d'un contrôle. C'est pourquoi nous souhaitons mettre en place un réseau d'agriculteurs formés sur les différents types de contrôle. Ces responsables avertis pourraient assister les agriculteurs qui ne souhaitent pas être seuls face au(x) contrôleur(s).*

*Même si les administrations ont le droit de faire des contrôles inopinés, nous les encourageons à prévenir les agriculteurs au moins 48h avant.*

### **Regrouper les contrôles**

Ecoutez-nous !



La multiplication des contrôles dans les exploitations posent la question de la disponibilité des agriculteurs pour assister les contrôleurs.

#### Proposition :

*Avec la mise en place de la conditionnalité de la PAC, les DDAF sont devenu des instances coordinatrices des contrôles. L'administration a donc commencé à centraliser les informations. Dans ce cadre, lorsqu'une exploitation doit être contrôlée sur différents points la même année, nous demandons aux différents services de l'administration de s'organiser pour réaliser un contrôle unique.*

### 3. Sur réglementation : source de distorsions de concurrences

#### LES PAYSANS ONT DIT - EXTRAITS

« Tant que l'on a pas une vache ou un cochon de trop ça va, on nous fou la paix, mais dès que l'on veut couvrir 1 m<sup>2</sup> il faut justifier de ce que l'on va mettre en dessous à nos voisins, le maire, la DDA, la DDE, la préfecture, la DSV, architecte de France... et après ce n'est pas toujours gagné./Nous sommes assez grands et intelligents pour faire notre police nous-mêmes, alors il faut arrêter de subir toutes ces tâches administratives / Pour une agriculture française compétitive : suppression de tous les contraintes qui pèsent sur le développement des exploitations. »

Trop de réglementations, incohérences entre réglementations françaises et européennes, excès de zèle de nos administrations françaises... la sur réglementation handicape notre secteur agricole.

Nous autres, agriculteurs français, sommes victimes de réelles distorsions de concurrence qui pénalisent notre activité et notre compétitivité.

Il est temps de sortir le panneau STOP ! Notre agriculture française est sclérosée par cette sur réglementation qui paralyse toute initiative économique.

Il est temps de réagir, nous voulons une réglementation simple et identique pour tous. Nous voulons des règles simples, justes, applicables à tous, à tous les agriculteurs européens, et à tous les produits entrant sur le marché européen.

#### **Pouvoir embaucher des travailleurs étrangers**

Ecoutez-nous !



Face à la difficulté à recruter dans les différents métiers de l'agriculture, face à la crainte de ne pas pouvoir récolter, cueillir, il est absurde de ne pas encourager nos compatriotes des nouveaux pays européens à venir travailler chez nous.

Nos voisins et concurrents Allemand, Espagnol, Hollandais n'ont pas ces états d'âme. N'oublions jamais que le secteur primaire qu'est l'agriculture est aussi le fondement de nombreux métiers.

#### **Fiscalité d'entreprise : pour un régime de réel transitoire**

Ecoutez-nous !



Tout le monde s'accorde à dire que le régime du forfait agricole n'est pas compatible avec le raisonnement de gestion économique que nous défendons au sein de nos entreprises agricoles.

#### Proposition :

*Nous proposons de mettre à l'étude un régime de réel "simplifié" ou "transitoire" qui puisse donner la capacité aux agriculteurs actuellement au forfait agricole, d'intégrer progressivement le régime du réel.*

#### **Renforcer les contrôles sanitaires sur les importations européennes**

Ecoutez-nous !



S'imposer, en France, des normes drastiques d'utilisation de produits phytosanitaires ou vétérinaires, et importer dans le même temps des produits ne répondant pas aux mêmes exigences, est une aberration notoire et même une injustice.



### Proposition :

Nous demandons à ce que notre administration française et les services des douanes renforcent les contrôles sanitaires sur les produits importés. Non seulement par des analyses (Ex. Résidus de produits phytos sur des tomates en provenance du Maroc, antibiotiques dans des viandes importées...), mais aussi par des contrôles administratifs (Ex. Certificat de production sans farine animale pour la viande de porc en provenance d'Espagne...).

Nous demandons également que les importateurs justifient que les produits qu'ils font venir de l'étranger soient en conformité avec la réglementation européenne ou française.

### **Pousser les opérateurs à acheter des produits conformes aux normes UE**

Ecoutez-nous !



### Proposition :

Il faudrait peut-être porter plainte contre quelques GMS ou grossistes qui commercialisent des produits non conformes aux normes sanitaires imposées aux producteurs européens et français.

Pourquoi ne pas organiser, au sein de la grande distribution, une contre publicité qui dénoncerait les conditions de productions inacceptables de produits importés et commercialisés (Ex. Conditions de vie des salariés, travail des enfants, pollution des sites de production...)

### **Aux administrations : attention on étouffe !**

Ecoutez-nous !



Notre administration française va au-delà de son rôle. Il est temps que notre administration comprenne que les agriculteurs ont fait leur mea-culpa environnemental.

Nous sommes des chefs d'entreprises responsables. On assume. C'est fini l'époque féodale où quiconque faisait n'importe quoi. Il n'y a plus d'impunité. Les agriculteurs d'aujourd'hui respectent les réglementations. On n'a jamais interdit à quiconque, d'acheter une porsche sous prétexte que le code de la route interdit de dépasser les 50 Km/h en ville et les 130 Km/h sur autoroute !!!

Alors, de grâce, que notre administration française arrête de jouer les inquisiteurs.

### **Stop à la suradministration de notre agriculture**

Ecoutez-nous !



Autant nous sommes favorables à réunir la CDOA (Commission Départementale d'Orientation Agricole) en session plénière pour décider des orientations de gestion de notre agriculture départementale. Il s'agit par exemple de définir le Schéma Directeur Départemental des Structures (SDDS), le barème laitier, les modalités d'attribution des aides conjoncturelles, les critères départementales d'accès au CAD, etc...

Autant, nous sommes défavorables à réunir cette CDOA pour traiter au cas par cas, des dossiers individuels d'agriculteurs.

Cette sur administration devient insupportable.

## **Stop à l'ingérence dans la gestion de notre agriculture**

Ecoutez-nous !



Au sein de nos Commissions Départementales d'Orientation Agricole, siègent toutes sortes de représentants d'associations environnementales, de consommateurs ou autres, qui donnent leur avis sur l'évolution de nos entreprises agricoles ou sur l'orientation agricole de notre profession.

Pourquoi des représentants du monde agricole ne participeraient-ils pas aux commissions qui concernent le reste de la société : installation des artisans, commerçants, nomination et mutation des fonctionnaires ou enseignants !!!

# Conclusion

---

**Aux décideurs politiques :**

**Ecoutez-nous, nous voulons une agriculture qui fasse vivre ses paysans, il en va de la santé de l'Entreprise France !**

Les paysans font plus que jamais partie des créateurs de richesses.

Les élus politiques ont pour mission de défendre l'intérêt de ceux qui font l'économie et créent la richesse du pays, cela n'est pas neutre quand on connaît les finances de l'Etat.

Lors des nos réunions locales, les agriculteurs disent supporter de moins en moins la démission des décideurs politiques face aux enjeux économiques et sociaux du terrain.

Nous demandons aux élus d'agir en véritables chefs d'entreprise : vos salariés sont nos fonctionnaires et se doivent de mettre en application les orientations pour lesquelles vous avez été élus.

Nous vous demandons de jouer pleinement votre rôle afin d'enrayer les méfaits de la sur administration qui est une réelle entrave à l'essor économique et social de notre pays.

Une agriculture qui fait vivre ses paysans est l'assurance d'un territoire dynamique où la cohésion sociale ne serait pas un vain mot, et le développement économique, une réalité !

Agissez !